Rencontre CdEP Marseille, 13-10-21. Eglise St Ferréol, en mémoire de Colette Bouis.

Se sont réunis pour l'eucharistie, puis pour le repas partagé Agnès Castillon, Chantal Abel, Michèle Tastu, Claire Fabre, Lucienne Valli, Sabine Dho, François Weiser, Joëlle et Jean Palési, Marie Thérèse Giustetto, Lydia et Camille Honnoré, Michèle Bourguignon, Marie-Françoise Coppolani, Jean Kayser.

Etaient avec nous, mais n'avaient pas pu venir principalement pour des questions de santé : Pierre et Jeannette, Jean Michel, Anne Marie, Claude, Christian et Laurence, Francine et Henri, Florence, Loule et leur famille, Huguette, Jeanne, Josette et Marcel.

C'est Colette décédée cet été qui nous rassemble. Nous avons dans le cœur une femme chaleureuse, à l'aise dans toutes les rencontres, aimant les élèves et l'enseignement. Colette a été, côté P.U., une artisane du rapprochement P.U.-E.E. à Marseille. Le Père Michel, supérieur de la communauté des jésuites nous a fait remarquer combien les textes du jour invitaient à mettre en cohérence nos cœurs et nos comportements. « Toi l'homme qui juge ceux qui font de telles choses et qui les fait toi-même, penses-tu échapper au Jugement de Dieu » (Romains 2, 1-11), et « quel malheur pour vous parce que vous êtes comme des tombeaux qu'on ne voit pas » (Luc 11 42-46). Ces textes sont importants dans la situation actuelle (publication du rapport Sauvé)

Après le repas partagé nous faisons un tour de table nous permettant de découvrir la richesse de l'intergénérationnel avec nos engagements forts et divers, mais aussi nos analyses différentes.

François W. nous dit que le thème de « l'école de la confiance » est en fait le titre d'une loi sur l'école votée dernièrement qui démantèle, sans pression externe, le cadre qui structure et qui tient ensemble l'institution scolaire. Le ministère détruit le cadre juridique (depuis le législatif jusqu'au réglementaire); les institutions qui le composent (modifications à répétition du statut des établissements, depuis la volonté de nommer des directeurs dans le primaire à l'autonomie des universités, suppression du Conseil Supérieur de l'éducation, suppression des outils d'évaluation de critique de la politique ministérielle (retrait il y a deux semaines d'un rapport d'un IGEN sur l'évaluation de la dernière réforme du bac), attaques répétées sur les corps, transformations - appelées réformes - des diplômes, valse des modalités et des rythmes d'évaluation des élèves (en s'appuyant sur les soi-disant avancées des neurosciences), utilisation du bac comme outil d'orientation (parcoursup dicte le calendrier des orientations avant que le bac).

Cela a contribué à son choix de demander une période de disponibilité. Cela le gène que CdEP reprenne ce thème tel quel.

Jean et Jean sont d'accord sur l'objectif central de l'enseignement : permettre à chaque enfant, chaque jeune de donner le meilleur de lui-même, mais ils ont des positions différentes en ce qui concerne l'évolution des enseignements sur les 30 dernières années : exigences scolaires en baisse, universalité des programmes et autorité des enseignants remises en cause, démocratisation en échec, action syndicale inefficace.

Cela ne nous empêche pas de partager toutes nos questions au sujet des abus sexuels dans le cadre de l'Eglise catholique tels qu'en parle le rapport Sauvé qui vient d'être rendu public. Voici quelques points relevés :

- L'obéissance (c'est-à-dire se soumettre à ceux qu'on aime) a été dévoyée de deux manières : par des ministres en abus d'autorité, par des chrétiens qui ont aveuglement suivi (on ne parle pas là des victimes, mais de celles et ceux qui étaient proches des victimes.)
- L'Eglise est obligée de prendre en compte la société d'aujourd'hui, infusée de démocratie, et adapter son mode d'organisation.
- Dénoncer des turpitudes, est-ce que cela nuit ?
- L'Eglise ne s'est pas du tout appuyée sur la psychologie des comportements qui rendait prévisible la récidive des abuseurs.
- Nous soulignons la présence de tant de ministres dévoués et servant dont on ne parle pas, ceux qui ont servi l'Eglise avec joie.

- Nous avons un débat sur la notion de pervers, sur un continuum ou pas entre « le péché » et la perversion et sur le lien entre la perversion et la maladie.
- On reparle du secret de la confession, où une condition pour l'absolution peut être de se dénoncer. Nous évoquons par analogie le secret médical.
- Nous sommes devant un fait nouveau : l'avalanche des cas avérés, de victimes. Pourtant comment faire avec ceux qui n'ont pas parlé. Peut-être qu'avant la même chose existait mais que tout était caché.
- Nous parlons de facteurs comme le célibat, une condition du ministère ; et nous faisons la distinction avec le célibat choisi en tant que tel, par exemple pour la vie religieuse. Dans la vie laïque, toute simple il y a aussi le célibat choisi et le célibat imposé. Nous ne sommes pas tous d'accord sur le rôle central ou non du célibat dans la multiplication des abus : il n'y a pas que les ministres qui ont été des abuseurs. Dans une Eglise où le clergé est marié (Orthodoxie) les abus sexuels sont-ils aussi importants ?
- Assumer un célibat imposé comme une condition incontournable en vue du ministère est une chose très difficile pour des jeunes hommes qui deviennent adultes et murissent la question de leur sexualité (difficultés vécues dans les séminaires par les jeunes, sans échange réel sur la sexualité)
- Nous parlons du symbole « d'attente des derniers temps », eschatologique dans le fait de rester dans l'état où l'on se trouve au moment d'un engagement ministériel (diacre, prêtre)
- Nous ne sommes pas d'accord entre nous sur la distance que doit mettre un évêque entre ses différentes missions. L'exemple qui se propose à nous est la confession par un évêque de ses prêtres, ou de personnes dans une communauté religieuse dont il est responsable. L'évêque peut-il confesser dans ce cas ? Nous évoquons comme exemple le principe de la séparation des pouvoirs en démocratie
- Nous nous interrogeons sur la place essentielle dans la vie des prêtres des liens d'amitié et de la vie fraternelle, de la vie d'équipe. Nous nous demandons comment se fait-il que certains prêtres, parfois engagés, se disent seuls, souffrant de la solitude. Nous évoquons le rôle essentiel de l'échange, du partage, du dialogue vrai. « Ce qui me frappe, c'est le silence imposé ». Un prêtre : « je n'ai pas pu partager ». Nous soulignons que sur ce sujet, il y a des facteurs qui peuvent dépendre de contions extérieures aléatoires.
- Maintenant je ne peux plus faire confiance aux prêtres, le doute s'est installé
- La question de la morale sexuelle de l'Eglise est aussi en cause.
- Il faut apprendre aux enfants à dire non à certaines sollicitations. Sur le fond, c'est l'Esprit saint qu'il faut écouter, ce n'est pas les prêtres. La question est aussi celle du cléricalisme, l'organisation d'un pouvoir clérical qui ne touche pas que le domaine de la sexualité.
- La difficulté à dissocier Esprit et personnalité du ministre est centrale dans une religion de l'incarnation : tout homme est reconnu comme image de Dieu, donc bien évidemment un ministre. Nous nous interrogeons sur la vénération des curés et des saints.
- Nous nous interrogeons sur la proposition d'une démission collective des évêques.
- Nous souffrons du cléricalisme, et des frontières imposées par les clercs qui décident. Et aussi du rôle assigné aux femmes. Pourtant des femmes accompagnent vraiment Jésus Christ… « Jésus, l'homme qui préférait les femmes », Christine Pedotti. Nous ne sommes pas optimistes en voyant arriver des curés vraiment cléricaux, souvent autoritaires.

Nous nous séparons en pensant que pour nous aussi la rencontre fraternelle est essentielle. Nous espérons beaucoup d'un travail sur la synodalité dans l'Eglise. Voir document ci-joint.